

Paiement mobile Cornercard dans Google Pay – Conditions Générales établies par Cornèr Bank SA (la “Banque”)

En commandant et en installant la Carte Mobile (telle qu'elle est définie plus bas) dans Google Pay, vous acceptez pleinement et sans réserve les présentes Conditions Générales, lesquelles régissent l'installation et l'utilisation de votre Carte Mobile:

Définitions

“Carte” désigne la carte de crédit ou la carte prépayée Cornercard, émise par la Banque et mentionnée dans la Demande de Carte, qu'elle revête la forme d'une carte en plastique et/ou de Carte Mobile, qui a été autorisée à l'utilisation dans Google Pay. La Banque décidera, à sa seule discrétion, quelles Cartes sont autorisées à l'utilisation dans Google Pay, sous réserve de toute annulation ou modification décidée par la Banque en tant que de besoin, avec ou sans préavis.

“Titulaire” désigne le titulaire mentionné dans la Demande de Carte.

“La Demande de Carte” désigne la demande de carte de crédit ou de carte prépayée correspondante signée par le Titulaire de la Carte. Cette demande contient les conditions générales relatives aux cartes de paiement Cornercard Visa et Mastercard®, qui engagent le Titulaire également en ce qui concerne l'utilisation de la/des Carte(s) digitalisée(s) via la “Mobile Payment App”.

“Transaction de la Carte” désigne toute transaction par carte mentionnée(s) dans la Demande de Carte (c'est-à-dire tout achat de biens et/ou de services effectué au moyen de la Carte ou tout retrait d'argent liquide au moyen de la Carte). Toutes les références à une “Transaction de la Carte” incluent la/les Transactions sans Contact effectuées au moyen d'une Carte Mobile.

“Transactions sans Contact” désigne toute Transaction de la Carte effectuée au moyen de la Carte Mobile à un point de vente équipé de la technologie NFC, dans le respect des limites du montant de transaction défini par la Banque à sa seule discrétion et qui peut être modifié à tout moment.

“Appareil Compatible” désigne un smartphone ou une smartwatch pourvu de la technologie “communication en champ proche” (near field communication, “NFC”) ou une tablette pouvant supporter la fonction Carte Mobile.

“Paiements Intégrés (In-App)” désigne toute Transaction de la Carte effectuée au moyen de la Carte Mobile dans une application commerciale compatible, dans le respect des limites du montant de transaction défini par la Banque à sa seule discrétion et qui peut être modifié à tout moment.

“Mobile Payment App” (ou “wallet”) désigne l'application téléchargée depuis le Google Play Store, le portail Google utilisé pour la gestion du compte Google ou d'autres portails qui proposent la fonction Google Pay et installée directement sur les Appareils Compatibles du Titulaire pris en charge par la Banque. Les Titulaires devront télécharger et lancer la Mobile Payment App pour pouvoir utiliser la Fonction de Paiement Mobile. La Mobile Payment App peut être préinstallée sur les Appareils Compatibles. De plus, les fonctions du Wallet peuvent être ajoutées directement aux navigateurs compatibles (par exemple Chrome) et utilisées pour la réalisation de paiements à l'aide de la Carte sur les portails de vente qui proposent Google Pay parmi les options de paiement.

“Carte Mobile” désigne une forme de carte permettant d'effectuer des Transactions sans Contact auprès de points de vente équipés du terminal de paiement adéquat ou des Paiements Intégrés (In-App) dans des applications commerciales compatibles et cette forme de carte peut être utilisée en lançant la Fonction de Paiement Mobile sur un Appareil Compatible.

“Fonction de Paiement Mobile” désigne l'application de paiement sans contact de Visa ou de Mastercard, connue actuellement sous le nom de “Visa paywave” ou de “Mastercard paypass” (dont la disponibilité est soumise à des conditions générales que la Banque et Visa ou Mastercard peuvent modifier à tout moment) et mise à disposition via la Mobile Payment App.

1. Les présentes Conditions Générales complètent la Demande de Carte, dont elles font partie intégrante. Elles régissent les droits et les obligations de la Banque et du Titulaire relatifs à la Carte Mobile. Les termes et expressions définis dans la Demande de Carte ont la même signification dans les présentes Conditions Générales à moins que celles-ci ne les définissent différemment. En cas d'incohérence entre les présentes Conditions Générales et la Demande de Carte, les présentes Conditions Générales font foi.
2. L'émission d'une Carte Mobile relève de l'entière discrétion de la Banque. Une Carte Mobile ne sera autorisée que pour Titulaires possédant déjà une Cornercard sous forme de carte plastique.
3. Le Titulaire demandant l'émission d'une Carte Mobile doit se conformer aux instructions fournies par la Banque et/ou le Fournisseur de Services de Wallet pour l'installation/l'initialisation et le lancement de la Carte Mobile. Le Titulaire est entièrement responsable de toute erreur ou de tout retard survenant dans ce contexte.

4. Le Titulaire ne peut ni installer ni utiliser la Carte Mobile dans un Appareil Compatible contenant quelque application copiée sans autorisation, piratée, contrefaite et/ou non autorisée que ce soit ou dont le logiciel a été débloqué (jailbreak ou root de l'Appareil Compatible, par exemple).
5. Le Titulaire doit agir de bonne foi et, dans la limite du raisonnable, prendre les mesures de diligence nécessaires pour protéger la Carte Mobile. À aucun moment et en aucune circonstance le Titulaire ne peut permettre à un tiers d'entrer en possession de la Carte Mobile ou d'en prendre le contrôle. Le Titulaire assume tous les risques et toutes les conséquences découlant de l'utilisation de la Carte Mobile par des personnes non autorisées ou à des fins non autorisées.
6. S'il constate ou soupçonne qu'une personne non autorisée est entrée en possession de la Carte Mobile ou en a pris le contrôle ou que des Transactions sans Contact non autorisées ont été effectuées, le Titulaire doit immédiatement en informer la Banque, en personne ou par téléphone au(x) numéro(s) indiqué(s) par la Banque et modifiés en tant que de besoin. Le Titulaire demeure entièrement responsable de toute utilisation de la Carte Mobile par des personnes non autorisées ou à des fins non autorisées jusqu'à ce qu'il ait effectivement informé la Banque de son constat ou de ses soupçons.
7. La Carte Mobile ne peut être utilisée pour les transactions liées à un crédit au comptant effectués à un guichet ou à un distributeur automatique de billets (bancomat).
8. Les Transactions sans Contact ne peuvent être effectuées au moyen de la Carte Mobile qu'à des points de vente équipés du terminal de paiement adéquat et les Paiements Intégrés (In-App) que dans des applications commerciales compatibles.
9. La Banque ne sera pas tenue responsable de quelque perte, dommage ou virus que ce soit affectant les données, le logiciel, l'Appareil Compatible ou tout autre équipement du Titulaire et résultant de l'installation, du lancement et/ou de l'utilisation de la Carte Mobile, de la Cornercard App ou de la Fonction de Paiement Mobile.
10. Le Titulaire assume seul l'entière responsabilité de s'assurer que son Appareil Compatible est compatible et qu'il prend en charge l'utilisation de la Carte Mobile.
11. Le Titulaire assume l'ensemble des frais et des dépenses qui peuvent lui être imposés par son opérateur de téléphonie mobile et/ou par son opérateur de télécommunications pour l'installation et/ou l'utilisation de la Carte Mobile ou en lieu avec celles-ci.
12. Le Titulaire a le droit d'annuler ou de résilier la Carte Mobile à tout moment (qu'il annule ou résilie la Carte sous forme plastique ou non). La Banque a le droit d'annuler ou de résilier la Carte Mobile (tout en résiliant ou non la Carte sous forme plastique) à tout moment, sans préavis et sans en justifier les raisons, en bloquant la Carte Mobile.
13. Sécurité des données: en téléchargeant et en utilisant la Mobile Payment App, la Carte Mobile ou la Carte par le biais du Wallet dans un navigateur compatible, les données du Titulaire seront transmises via un réseau auquel, en principe, n'importe qui peut avoir accès. Cela signifie que des tiers, indépendamment de leur lieu de situation, pourraient déduire qu'il existe une relation commerciale entre le Titulaire et la Banque, qu'il en existait une par le passé ou qu'il pourrait en exister une à l'avenir. Même si l'expéditeur et le destinataire résident dans le même pays, les données sont souvent transférées par le biais de réseaux de pays tiers, c'est-à-dire via des pays dont le niveau de protection des données n'est pas le même que dans votre pays de résidence, et il n'existe pas de moyens de contrôle permettant de l'empêcher. Même lorsque les données sont cryptées, les noms de l'expéditeur et du destinataire d'un message restent non cryptés et par conséquent visibles. En outre, les données du Titulaire pourraient être perdues lors du transfert ou interceptées par un tiers non autorisé. La Banque décline toute responsabilité pour la sécurité des données du Titulaire pendant leur transfert par internet. Par ailleurs, elle ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect résultant de la perte ou de l'interception non autorisée de telles données par un tiers ou découlant du non respect des présentes Conditions Générales. Par ailleurs, en utilisant le Wallet et/ou une ou plusieurs de ses fonctions ajoutées aux autres applications (par exemple le navigateur), le Titulaire accepte que ses données soient collectées et échangées avec Google Inc. ou ses filiales.
14. Le Titulaire autorise la Banque à communiquer les données relatives à la Carte et au numéro de téléphone mobile à l'entreprise chargée de la personnalisation et de l'intégration de la Carte Mobile sur un Appareil Compatible. Le Titulaire prend acte et accepte que l'entreprise chargée par la Banque du processus de personnalisation peut être établie à l'étranger et que les données du Titulaire peuvent par conséquent être transférées à l'étranger.

Édition 04.2018